

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DETAILS DES PAIEMENTS

- ▶ Le 1^{er} paiement correspond aux frais d'inscription, à l'aérien et aux transferts aéroport / hôtel / aéroport, à régler à Editiel Ltée.
- ▶ Le 2^e et dernier paiement correspond à l'hébergement, à régler directement à l'hôtel à réception de la facture de l'hôtel

MOYENS DE PAIEMENT

Pour l'inscription - Aérien - Transferts aéroport / hôtel / aéroport

- ▶ 1^{er} Option - Paiement sécurisé en ligne sur le site Internet : www.ccd-oi.com
- ▶ 2^{ème} Option - Transfert bancaire : Editiel Ltée – CREDIT DU NORD RIVE GAUCHE ENTREP -
IBAN : FR76 3007 6021 4714 4493 0420 056 - SWIFT CODE : NORDFRPP | N° de compte : 14449304200
- ▶ 3^{ème} Option - Par chèque : Libellé à l'ordre d'Editiel :
2^{ème} Édition - Congrès des Chirurgiens-Dentistes
CCC - 24 rue Saint Victor - 75005 - Paris - France (Possibilité applicable aux résidents de France)

Pour l'hébergement à l'hôtel Le Sugar Beach

- ▶ **Wolmar Sun Hotel Limited (Sugar Beach)**

Adresse: Wolmar, Flic En Flac
Banque: The Mauritius Commercial Bank Ltd
Sir William Newton Street, Port Louis
No. de compte: 000443909539
SWIFT CODE: MCBLMUMU
IBAN No: MU73MCBL0944000443909539000EUR

Pour l'hébergement à l'hôtel La Pirogue

- ▶ **City And Beach Hotels (Mauritius) Ltd**

Adresse: Wolmar, Flic En Flac
Banque: The Mauritius Commercial Bank Ltd
Sir William Newton Street, Port Louis
No. de compte: 000444313362
SWIFT CODE: MCBLMUMU
IBAN No: MU18MCBL0944000444313362000EUR

Pour l'hébergement à l'hôtel Anelia

- ▶ **Colorado Ltd**

Adresse: Dolphin Bay, Flic En Flac
Banque: State Bank of Mauritius Ltd
State Bank Tower, 1 Place d'Armes, Port Louis
No. de compte: 61026200014283
SWIFT CODE: STCBMUMU
IBAN No: MU12STCB1170026200014283000EUR

CONDITIONS DE RÉSERVATION AÉRIEN

- ▶ Le billet d'avion n'est ni modifiable et ni échangeable une fois émis
- ▶ Les taxes d'aéroport sont incluses dans le tarif du billet. A l'émission des billets d'avion, la compagnie aérienne peut augmenter ses taxes. Dans ce cas, la différence vous sera demandée sur justificatifs émanants de la compagnie aérienne
- ▶ L'attribution des places d'avion, effectuée par la compagnie aérienne, se fera en fonction des disponibilités au moment de l'émission des billets d'avion.
- ▶ Les assurances : annulation séjour ou aérien , vol ou détérioration de bagages, rapatriement sanitaire ne sont pas incluses.
- ▶ Editiel recommande fortement aux congressistes de prendre leur propre assurance de voyage.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS D'ANNULATION CONGRES

En cas d'annulation, il sera retenu :

- ▶ 1^{er} mars au 31 mai : 30 % sont dûs
- ▶ 1^{er} juin au 31 août : 70 % sont dûs
- ▶ 1^{er} septembre au 1^{er} décembre : 100 % sont dûs

CONDITIONS D'ANNULATION AÉRIEN

- ▶ Un remboursement partiel ou total du billet d'avion une fois émis n'est en aucune façon possible, quelque soit la raison de la demande.
- ▶ Un remboursement partiel ou total du pré et/ou du post acheminement vers/de Paris n'est en aucune façon possible une fois le billet d'avion émis, quelque soit la raison de la demande.

CONDITIONS D'ANNULATION HÉBERGEMENT

- ▶ Toute annulation de réservation, 61 jours avant la date d'arrivée: Aucun frais d'annulation sera retenu
- ▶ Toute annulation de réservation, entre 60 et 31 jours avant la date d'arrivée: 30% de frais d'annulation du séjour total seront retenus
- ▶ Toute annulation de réservation, entre 30 jours ou moins avant la date d'arrivée: 100% de frais d'annulation du séjour total seront retenus
- ▶ Tout départ hâtif et/ou No Show ne pourra induire un quelconque remboursement.
- ▶ L'hôtel réserve le droit d'attribuer les chambres en fonction des disponibilités au moment de l'arrivée.

RESPONSABILITES D'EDITIEL

Editiel est organisateur de congrès (PCO) et agit comme facilitateur auprès de la compagnie aérienne, des hôtels et des transferts aéroport. Cependant, Editiel, ne sera, en aucun cas, responsable des :

- ▶ problèmes éventuels liés aux transports aérien, tels que (mais pas limités aux cas suivants) : retards, annulation ou reprogrammation des vols, de la prestation de la compagnie aérienne ou de la perte de bagages avant, pendant ou après le vol.
- ▶ problèmes éventuels liés à l'hôtel, tels que (non limité aux cas suivants) : les accidents corporels dans l'hôtel ou ses dépendances, vols, etc.
- ▶ Editiel et son personnel sera à la disposition des congressistes pour leur apporter aide et soutien en cas de soucis avec la compagnie aérienne ou l'hôtel et mettra tout en œuvre pour résoudre la situation, mais sans garantie de succès.
- ▶ En cas d'annulation du congrès pour cas de force majeure, ce sont les conditions d'annulation de la compagnie aérienne, de l'hôtel et de Editiel pour la partie inscription qui s'appliqueront.
- ▶ En cas de force majeure, ou d'impossibilité de tenir le congrès dans les conditions habituelles et normales (exemple : quatorzaine imposée payante à l'Ile Maurice), le congrès sera automatiquement reporté. Nous vous proposerons par email un report pour la prochaine édition sans frais additionnels ou un remboursement des prestations réglées à Editiel (inscription au congrès, transfert aéroport). Passé un délai de deux semaines sans réponse de votre part, les montants réglés seront automatiquement reportés sur la prochaine édition.